

Mis en ligne le mardi 18 décembre 2018

# ***N°22 - Création d'un emploi permanent de catégorie B - Journaliste chargé des relations presse et communication extérieure***

***Rapporteur Mme Primo***

Mme PRIMO : Ce poste n'est pas un nouveau poste mais il concerne la transformation d'un contrat d'un agent en CDI. Comme d'habitude, on nous demande de porter le terme de création de poste. Ce personnel est là depuis 6 ans et on passe son contrat en CDI de droit public.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.